

Apprentissage : un an après la loi Avenir professionnel, les voyants sont au vert

L'apprentissage retrouve des couleurs avec une augmentation de 7,4% du nombre d'apprentis en 2018 et de 8,4% au premier semestre 2019. Le bilan du gouvernement un an après la promulgation de la loi Avenir professionnel, présenté le 5 septembre 2019, met aussi en avant les demandes de créations de centres de formation d'apprentis d'entreprises : 554 demandes ont été formulées.



7,4% de hausse en 2018, et à nouveau 8,4% au premier semestre 2019. Le gouvernement ne cache pas sa joie face au développement de l'apprentissage. Un an après la promulgation de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, la ministre du Travail a fait le bilan, lors d'un déplacement dans le Maine-et-Loire le 5 septembre 2019. "Il n'y a jamais eu autant de jeunes en apprentissage dans notre pays", se réjouit Muriel Pénicaud dans l'édito du dossier du ministère. Ils sont ainsi 458.000 au 30 juin 2019. 58.885 jeunes sont entrés en apprentissage entre janvier et juin 2019. Et d'après ce bilan, les apprentis utilisent déjà les dispositions prévues par la loi. 17.753 ont reçu ou vont recevoir l'aide au permis de conduire de 500 euros, ce qui représente un total de près de 9 millions d'euros, 35.081 aides uniques ont été versées à 30.087 employeurs. 1.980 bourses Erasmus Pro ont aussi été attribuées à des apprentis pour financer une partie de leur apprentissage en Europe. Et 57.000 jeunes vont entrer dans 61 prépas apprentissage en 2019. Au total, 85 prépas de ce type seront réparties sur 418 sites sur l'ensemble du territoire pour 73.000 jeunes.

554 nouveaux CFA, dont 61 CFA d'entreprises

Autre phénomène : la création des nouveaux centres de formation d'apprentis. Au total 554 demandes d'ouverture de CFA ont été enregistrées depuis la publication de la loi, dont 61 CFA d'entreprises, à l'image des deux CFA d'entreprises créés pour la rentrée 2019 par le groupe Nicollin : l'un créé avec le club de foot de Montpellier sur un BP JEPS (métiers du sport), l'autre, la "N Académie", étant un centre de formation qui va préparer à un BTS sur les métiers de l'environnement et de la propreté, sur le site du groupe. D'autres projets de CFA d'entreprises sont en cours chez Accor, Korian, Adecco, Sodexo autour des métiers de la cuisine et de la restauration, Schneider Electric pour la gestion de l'électricité, Safran, autour de l'aéronautique, l'espace et la défense ou encore ARC International autour des arts de la table. Ces CFA peuvent désormais ouvrir plus simplement, sans autorisation des régions. Et à partir du 1er janvier 2020, ils ne seront plus financés par les régions mais par l'intermédiaire des branches professionnelles et en fonction du nombre de jeunes sous contrat, à partir des nouveaux coûts contrats établis par France Compétences. Des coûts qui sont souvent plus avantageux que les coûts préfectoraux. Bernard Stalter, président de CMA France, avait d'ailleurs décidé de boycotter la visite de la ministre pour protester contre la concurrence jugée déloyale des CFA rémunérés aux coûts-contrats par rapport à ceux des chambres de métiers et de l'artisanat, rémunérés aux coûts préfectoraux. Une visite du CFA de la chambre de métiers et de l'artisanat d'Angers était ainsi prévue, mais elle faisait suite à l'inauguration de l'atelier de maroquinerie de la marque Louis Vuitton, qui devrait à terme accueillir des apprentis maroquiniers, bénéficiant des coûts contrats...